

PAUVRETÉ, PRESTATIONS SOCIALES ET MINIMA SOCIAUX

LES CHIFFRES CLÉS

Fin 2017, il existe dix minima sociaux en France : le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R), l'allocation temporaire d'attente (ATA), l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), l'allocation veuvage (AV), les allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA) et le revenu de solidarité (RSO). Les prestations sociales sont les prestations familiales, les allocations logement, les minima sociaux, la prime d'activité (depuis 2016), la prime pour l'emploi et le RSA activité (avant 2016).

LES MINIMA SOCIAUX

4,15
millions

11 %

-1,8 %

26,2
milliards d'euros

Nombre d'allocataires des minima sociaux fin 2016

Part de la population couverte par les minima sociaux (y compris les conjoints et les personnes à charge)

Évolution du nombre d'allocataires (hors ATA et ADA) entre 2015 et 2016. **Le nombre d'allocataires diminue pour la première fois depuis 2008***.

Montant versé pour les minima sociaux en 2016

* Principalement grâce à la baisse du nombre d'allocataires du RSA (-4,3 % en 2016)

Sources > CNAF ; MSA ; DREES ; Pôle emploi ; FSV ; CNAV ; Caisse des dépôts et consignations ; Ofii.

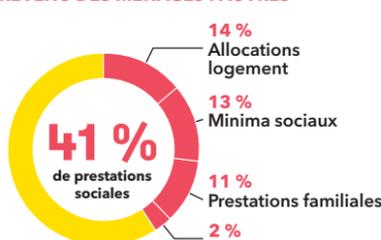
LA PAUVRETÉ

SEUIL DE PAUVRETÉ

1 015
euros

Les personnes pauvres, au sens statistique, ont un niveau de vie inférieur à 1 015 euros par mois en 2015.

PART DES PRESTATIONS SOCIALES DANS LE REVENU DES MÉNAGES PAUVRES



Les prestations sociales représentent 41 % du revenu disponible des ménages pauvres (dont 13 % de minima sociaux), soit 486 euros mensuels en moyenne.

Sources > Insee, DGFiP, CNAF, CNAV, MSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

TAUX DE PAUVRETÉ EN 2015

Les prestations sociales et la fiscalité directe **réduisent le taux de pauvreté de 8,1 points**

Avant redistribution
22,3 %

Sans redistribution, le taux de pauvreté s'élèverait à 22,3 %.

Après redistribution
14,2 %

14,2 % de la population vivent en-dessous du seuil de pauvreté, après redistribution.



-19,6 points pour les familles monoparentales avec au moins deux enfants.



-13,1 points pour les moins de 20 ans.



-11,8 points pour les personnes en situation de handicap.

Sources > Insee, DGFiP, CNAF, CNAV, MSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LA PAUVRETÉ ET SUR LEUR SITUATION PERSONNELLE



85 %

pensent que la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir.



23 %

estiment qu'il y a un risque qu'ils deviennent pauvres dans les cinq prochaines années.



13 %

se considèrent comme pauvres.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2017.

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

INSERTION PROFESSIONNELLE

12 % des bénéficiaires du RSA ont un emploi salarié fin 2015.



32 % des bénéficiaires du RSA ayant un emploi salarié fin 2015 sont en CDI.



35 % des bénéficiaires du RSA ayant un emploi salarié fin 2015 travaillent à temps complet.



Source > DREES, ENIACRAMS.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI



des 2,1 millions de bénéficiaires du RSA soumis des droits et devoirs de bénéficiaires des minima sociaux fin 2016. **43 % des personnes orientées le sont vers Pôle emploi.**

Source > DREES, vague 2016 de l'enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.



des mères bénéficiaires du RSA ou de l'ASS constitue une difficulté à leur insertion sur le marché du travail.

Source > DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012.

ÉTAT DE SANTÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA NON MAJORÉ

SE DÉCLARENT EN MAUVAISE SANTÉ

19 %

des bénéficiaires

5 %

de l'ensemble de la population

DÉCLARENT DES RESTRICTIONS D'ACTIVITÉ

33 %

des bénéficiaires

17 %

de l'ensemble de la population

PRÉSENTENT UN ÉTAT DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

38 %

des bénéficiaires

14 %

de l'ensemble de la population

Sources > DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012 ; Irdes, enquête Santé et protection sociale 2010.

ENTRÉES ET SORTIES DES MINIMA SOCIAUX

Taux de sortie à 1 an

25 %

des bénéficiaires du RSA sortent des minima sociaux d'une fin d'année à la suivante.

Taux de sortie pérenne à 2 ans

19 %

des bénéficiaires du RSA sortent des minima sociaux pendant au moins 2 ans.

Taux de sortie pérenne à 5 ans

13 %

des bénéficiaires du RSA sortent des minima sociaux pendant au moins 5 ans.

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA FIN 2016, AU COURS DES 10 ANNÉES PRÉCÉDENTES

1
bénéficiaire sur
5

a passé 10 ans dans les minima.

2
bénéficiaires sur
5

ont été au moins une fois présents, sont sortis et sont revenus dans les minima.

1
bénéficiaire sur
15

entre pour la première fois dans les minima sociaux.

Source > DREES, ENIACRAMS.